



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Gers

Commune : Beaumont

Autres communes :

R500

Appellation : Château de Beaumont

Monument(s)

Appellation : Château de Beaumont

Protection : protection mixte

Arrêté : classement le 23/11/1989

Étendue de la protection : Façades et toitures du château et de ses communs. Pont dormant. Portique d'entrée à arcades. Douves. Plafond de la bibliothèque, y compris les poutres peintes. Petit théâtre. Escalier à vis, escalier principal à rampe droite, et leurs cages

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.